

RAPPORT N° 411 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 29 OCTOBRE 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 21 au 28 octobre 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins un (1) jeune garçon a été assassiné dans la province de Mwaro.

Le rapport déplore aussi les cas de deux (2) hommes qui ont été torturés par des policiers en province de Ngozi, d'un (1) militant du Congrès national pour la liberté (CNL) qui a été arbitrairement arrêté et détenu en province de Rutana ainsi qu'un (1) chauffeur de transport en commun qui a été enlevé par la police en mairie de Bujumbura.

1. Atteinte au droit à la vie

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que dans l'après-midi de mercredi dernier 18 octobre 2023, le corps sans vie d'un jeune garçon de 13 ans connu sous le nom d'Alfred Ntirampeba a été retrouvé dans la rivière Kaniga séparant les collines de Bugera et de Gatsinga de la commune de Ndava, en province de Mwaro (centre du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, la victime a été assassinée à coups de gourdin et ses bras étaient attachés à l'aide d'une corde. Le jeune garçon originaire de la colline de Rango, dans la même commune, était porté disparu depuis le 14 octobre 2023.

SOS-Torture Burundi demande une enquête approfondie pour identifier les auteurs du meurtre et les traduire devant la justice.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la journée de mercredi 25 octobre 2023, Rodrigue Nkundimana et le surnommé Gisizwi ont été torturés après avoir été violemment passés à tabac par des policiers qui assurent la garde des bâtiments de l'Institut des sciences agronomiques du Burundi (ISABU) sur la colline de Gitasi de la commune de Mwumba, en province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon des témoins, les deux hommes originaires de la sous-colline de Tubindi de la colline de Kinyana en commune et province de Ngozi essayaient de rassembler de l'herbe sèche pour leurs étables dans les champs de cette institution avant d'être surpris par des policiers qui les ont violemment battus et laissés dans un état très critique.

Les mêmes témoignages ont révélé que les tortionnaires ont exigé une somme de cent cinquante mille francs burundais (150 000 Fbu) pour pouvoir libérer les victimes.

SOS-Torture Burundi dénonce le comportement barbare et violent de certains policiers et demande aux autorités policières et judiciaires d'engager des poursuites administratives et judiciaires contre les auteurs de ces actes atroces de torture afin qu'ils soient punis conformément à la loi.

3. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraire

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que dans la nuit de vendredi 20 octobre 2023, un militant du parti CNL (Congrès national pour la liberté) connu sous le nom de Jonathan Sinzumusi a été arbitrairement arrêté par le chef des Imbonerakure dans sa buvette située sur la colline, zone et commune

de Giharo en province de Rutana (sud-est du Burundi) et l'a directement conduit au cachot de la commune de Giharo.

Selon des témoins, Jonathan Sinzumusi et son ami Elysée Niyongabo alias Cege, également membre du parti CNL, sont sortis avec leurs épouses pour étancher la soif dans une buvette appartenant à Ernest Niyonizigiye, responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure affilié au parti CNDD-FDD¹ dans la zone de Giharo.

Pendant qu'ils buvaient leur bière, une bouteille vide s'est renversée par accident et s'est cassée. C'est ainsi que le patron de la buvette a profité de cette occasion pour provoquer une dispute avec les deux militants du CNL. Bien que ces derniers aient offert de payer la bouteille cassée ou de la remplacer par une autre en bon état, Ernest Niyonizigiye, en complicité avec son employé, s'en est pris à Jonathan Sinzumusi pour le conduire au cachot du commissariat communal de la police à Giharo où il est détenu depuis cette date, tandis qu'Elysée Niyongabo est, par chance, parvenu à s'échapper.

SOS-Torture Burundi dénonce les violations des droits de l'homme commises en toute impunité par des Imbonerakure qui bénéficient du soutien administratif et policier. Elle demande aux autorités policières et judiciaires de faire cesser instamment cette situation de détention arbitraire et de traduire en justice ce responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure qui s'est arrogé le pouvoir d'arrestation alors qu'il n'en est pas investi par la loi.

4. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans l'après-midi de mardi 24 octobre 2023 vers 15 heures, un chauffeur de transport en commun connu sous le nom d'Hassan Sahinguvu a été enlevé au parking de Kinindo de la commune de Mukaza, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

¹ Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie.

Selon des témoins oculaires, Hassan Sahinguvu a été enlevé par le colonel de police Melchior Hakizimana (OPN 1240 de la matricule), ex-commissaire provincial de la police à Rumonge, et a été embarqué au bord d'un véhicule Toyota de couleur grise dont le numéro de la plaque d'immatriculation n'a pas été identifié.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières de révéler le sort d'Hassan Sahinguvu et de procéder sans délai à sa libération.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.